

Enquête sur les usines de traitement de l'eau potable

Année de rapport 2015

CONFIDENTIEL une fois rempli

If you would prefer to receive this questionnaire
in English, please call: 1-866-445-4323

Veillez inscrire votre adresse électronique.

Adresse électronique

C0009

Veillez vérifier le nom et l'adresse de l'entreprise ainsi que
le nom du contact et faire les corrections nécessaires.

Dénomination sociale (propriétaire de l'usine)

C0001

Nom commercial (propriétaire de l'usine)

C0002

Prénom

C0008

Nom de famille

C0028

Adresse (numéro et rue)

C0004

Ville

C0005

Province, territoire ou état

Code postal ou code de zone

C0006

C0007

À LIRE AVANT DE REMPLIR LE FORMULAIRE

Cette enquête recueille des données en vertu de la *Loi sur la statistique*, Lois révisées du Canada, 1985, chapitre S-19.
EN VERTU DE CETTE LOI, IL EST OBLIGATOIRE DE REMPLIR LE PRÉSENT QUESTIONNAIRE.

Objet de l'enquête

L'enquête permet de recueillir des données détaillées sur la quantité et la qualité de l'eau traitée par les usines qui puisent de l'eau brute dans l'environnement pour fournir de l'eau potable. **Les usines ou les établissements qui participent à l'enquête vont de ceux qui utilisent des procédés complexes pour traiter l'eau de surface, à ceux qui utilisent des procédés minimaux pour traiter l'eau souterraine.** Les données serviront à suivre l'état des réserves en eau à l'échelle régionale au Canada, ainsi qu'à établir les comptes de l'environnement. Les renseignements que vous fournissez pourraient être utilisés par Statistique Canada à d'autres fins statistiques.

Confidentialité

La loi interdit à Statistique Canada de divulguer toute information recueillie qui permettrait de dévoiler l'identité d'une personne, d'une entreprise ou d'un organisme, à moins d'avoir obtenu le consentement du répondant ou d'en être autorisé par la *Loi sur la statistique*. Statistique Canada utilisera les données tirées de cette enquête à des fins statistiques.

Ententes sur le partage des données

Afin réduire le fardeau des répondants, Statistique Canada a conclu des ententes de partage de données avec des organismes statistiques provinciaux et territoriaux ainsi qu'avec d'autres organismes gouvernementaux, qui ont accepté de respecter la confidentialité des données et de les utiliser uniquement à des fins statistiques.

Les renseignements sur les ententes de partage de données et le couplage d'enregistrements se trouvent à la dernière page de ce questionnaire.

Pour remplir le questionnaire

Les personnes les mieux placées pour remplir ce questionnaire sont les gestionnaires qui connaissent les procédés de l'usine, les coûts d'exploitation et le processus de contrôle de la qualité de l'eau.

Sources d'approvisionnement ou établissements multiples

Si plus d'un établissement ou plus d'une source d'approvisionnement est lié au nom figurant sur l'étiquette d'envoi, remplissez les sections 1, 2, 3 et 4 du présent questionnaire afin de déclarer les renseignements combinés et totaux de toutes les usines. Remplissez la section 5 pour transmettre les renseignements de l'usine qui a fourni le plus grand volume d'eau en 2015.

Pour retourner le questionnaire

Veillez retourner le questionnaire dûment rempli dans les 60 jours suivant sa réception par la poste, dans l'enveloppe affranchie ci-jointe ou par télécopieur au 1-888-883-7999. Si vous avez des questions ou souhaitez prendre d'autres dispositions, veuillez communiquer avec nous au 1-866-445-4323.

Divulgaration des renseignements transmis par télécopieur ou courriel

Statistique Canada vous avise que la transmission des renseignements par télécopieur ou courriel peut poser un risque de divulgation. Toutefois, dès la réception de votre document, Statistique Canada garantit la protection de tous les renseignements recueillis en vertu de la *Loi sur la statistique*.

 VEUILLEZ REMPLIR CE QUESTIONNAIRE EN UTILISANT UN STYLO À BILLE À ENCRE NOIRE.

Personne chargée de remplir ce questionnaire :

Nom de famille

C0054

Numéro de téléphone

C0017

Poste

C0027

Prénom

C0013

Numéro de télécopieur

C0016

Organisme

C0401

Adresse électronique

C0018

SECTION 3 – PROCÉDÉS DE TRAITEMENT DE L'EAU POUR 2015

DIRECTIVES

- Dans cette section, veuillez déclarer les processus de traitement appliqués à l'eau brute (à la source d'approvisionnement) en 2015. **Remarque : la désinfection seulement (p. ex. chloration) est considérée comme un processus de traitement.**

19. Y a-t-il plus d'un établissement puisant de l'eau brute directement de l'environnement qui est déclaré pour l'usine figurant sur l'étiquette d'envoi?

C3000 1 Oui ► Passez à la question 20 3 Non ► Passez à la question 22

20. Chaque établissement utilise-t-il le même processus de traitement de l'eau?

C3001 1 Oui ► Passez à la question 22 3 Non ► Passez à la question 21

21. En ce qui concerne l'établissement ayant produit le plus grand volume d'eau potable, veuillez indiquer le pourcentage du volume total qu'il représente :

C3002 % ► Veuillez passer à la question 22 et répondre au sujet de l'établissement ayant produit le plus grand volume d'eau potable.

22. L'eau brute puisée par cet établissement est-elle acheminée directement sans traitement comme eau potable?
Remarque : la désinfection seulement (p. ex. chloration) est considérée comme un processus de traitement.

C3003 1 Oui ► Passez à la question 63 3 Non ► Veuillez répondre aux questions 23 à 62

DIRECTIVES

- Dans la colonne « Procédé utilisé », veuillez confirmer si tous les processus de traitement de l'eau énoncés ci-dessous ont été utilisés ou non.

PROCÉDÉS DE TRAITEMENT DE L'EAU

PROCÉDÉ UTILISÉ

OUI NON

PRÉTRAITEMENT

23. Microtamisage

C3004 1 3

24. Autre prétraitement (précisez) :

C3005 C3006 1 3

DÉSINFECTION/OXYDATION

25. Chloration (hypochlorites ou chlore gazeux)

C3007 1 3

26. Bioxyde de chlore

C3008 1 3

27. Chloramination

C3009 1 3

28. Ultraviolets

C3010 1 3

29. Ozonation

C3011 1 3

30. Application de permanganate de potassium

C3012 1 3

31. Autres réactifs de désinfection/d'oxydation

C3013 1 3

Les cases « Oui » ou « Non » de chaque ligne doivent être cochées. Veuillez examiner la liste entière avant de sélectionner les cases.

Cochez « non » si le produit est uniquement utilisé pour recharger un système de filtration sur sable vert.

suite à la page suivante...

PROCÉDÉS DE TRAITEMENT DE L'EAU

**PROCÉDÉ
UTILISÉ**

OUI NON

TRAITEMENT/AJOUT DE PRODUITS CHIMIQUES

32. Fluoruration
(si « oui », cochez toutes les cases qui s'appliquent) C3014 1 3

33. Ajustement de l'alcalinité aux fins de contrôle du procédé C3016 1 3

34. Ajustement du pH aux fins de contrôle du procédé C3017 1 3

35. Réduction de la corrosion – ajustement du pH C3018 1 3

36. Réduction de la corrosion – ajustement de l'alcalinité C3019 1 3

37. Réduction de la corrosion – inhibiteurs
(si « oui », cochez toutes les cases qui s'appliquent) C3020 1 3

Dans l'affirmative, veuillez cocher toutes les cases qui s'appliquent.

C3015

- 1 Fluorure de sodium
- 2 Silicofluorure de sodium
- 3 D-acide fluorosilicique
- 4 Silicofluorure d'ammonium

COAGULATION/FLOCCULATION ET AIDE FILTRANT

38. Coagulation – coagulant à base d'aluminium C3022 1 3

39. Coagulation – coagulant à base de fer C3023 1 3

40. Coagulation – autres C3024 1 3

41. Coagulation accrue (enhanced coagulation) C3025 1 3

42. Flocculation C3026 1 3

Dans l'affirmative, veuillez cocher toutes les cases qui s'appliquent.

C3021

- 1 Orthophosphates
- 2 Polyphosphates
- 3 Silicates
- 4 Autre

CLARIFICATION/DÉCANTATION

43. Décantation – statique ou dynamique C3027 1 3

44. Flottation à l'air dissous (DAF) conventionnelle ou à débit élevé C3028 1 3

45. Autre clarification – sur lit de boues, pulsée, lestée, contact de boues ou autres C3029 1 3

suite à la page suivante...

PROCÉDÉS DE TRAITEMENT DE L'EAU

**PROCÉDÉ
UTILISÉ**

OUI NON

FILTRATION

- | | | | | | |
|--|-------|---|-----------------------|---|-----------------------|
| 46. Filtration – matériau granulaire (monocouche, bicouche ou multicouche) | C3030 | 1 | <input type="radio"/> | 3 | <input type="radio"/> |
| 47. Charbon actif en grains – fait partie du matériau filtrant | C3031 | 1 | <input type="radio"/> | 3 | <input type="radio"/> |
| 48. Charbon actif en grains – procédé unitaire distinct | C3032 | 1 | <input type="radio"/> | 3 | <input type="radio"/> |
| 49. Filtration – membrane (microfiltration) – 0,1-10 microns | C3033 | 1 | <input type="radio"/> | 3 | <input type="radio"/> |
| 50. Filtration – membrane (ultrafiltration) – 0,01-0,1 microns | C3034 | 1 | <input type="radio"/> | 3 | <input type="radio"/> |
| 51. Filtration – cartouche/sac | C3035 | 1 | <input type="radio"/> | 3 | <input type="radio"/> |
| 52. Filtration lente | C3036 | 1 | <input type="radio"/> | 3 | <input type="radio"/> |

AUTRES PROCÉDÉS

- | | | | | | | |
|---|-------|-------|-----------------------|-----------------------|-----------------------|-----------------------|
| 53. Aération – ajout d'oxygène ou d'air à l'eau | C3037 | 1 | <input type="radio"/> | 3 | <input type="radio"/> | |
| 54. Dégazage à l'air (contaminants volatils) | C3038 | 1 | <input type="radio"/> | 3 | <input type="radio"/> | |
| 55. Adoucissement à la chaux | C3039 | 1 | <input type="radio"/> | 3 | <input type="radio"/> | |
| 56. Alumine activée | C3040 | 1 | <input type="radio"/> | 3 | <input type="radio"/> | |
| 57. Échange d'ions | C3041 | 1 | <input type="radio"/> | 3 | <input type="radio"/> | |
| 58. Séquestration | C3042 | 1 | <input type="radio"/> | 3 | <input type="radio"/> | |
| 59. Filtration sur sable vert | C3043 | 1 | <input type="radio"/> | 3 | <input type="radio"/> | |
| 60. Charbon actif en poudre | C3044 | 1 | <input type="radio"/> | 3 | <input type="radio"/> | |
| 61. Osmose inverse ou nanofiltration | C3045 | 1 | <input type="radio"/> | 3 | <input type="radio"/> | |
| 62. Autres procédés (précisez) : C3046 | | C3047 | 1 | <input type="radio"/> | 3 | <input type="radio"/> |

SECTION 4 – DÉPENSES EN IMMOBILISATIONS ET COÛTS DE FONCTIONNEMENT ET D'ENTRETIEN

DÉPENSES EN IMMOBILISATIONS – TRAITEMENT DE L'EAU POTABLE 2014 ET 2015

DIRECTIVES

- Veuillez déclarer les coûts capitalisés assumés en dollars canadiens au cours de l'année 2014 et 2015 (de janvier à décembre). Si plus d'un établissement ou source d'approvisionnement est déclaré pour l'usine figurant sur l'étiquette d'envoi, veuillez déclarer le total combiné de toutes les sources associées.
- Indiquez les coûts en immobilisations liés à l'acquisition et au traitement de l'eau brute/de la source d'approvisionnement.
- **Exclure** les coûts associés à la distribution.
- **Inclure** les dépenses visant à ajouter, augmenter ou mettre à niveau les biens corporels tels que :
 - » la propriété
 - » les machines
 - » les immeubles
 - » l'équipement/infrastructure de traitement
- **Inclure** les coûts capitalisés liés aux procédés de traitement des eaux usées (c.-à-d. le lavage à contre-courant et le traitement des boues et l'élimination des résidus liés à la production d'eau potable)
- **Inclure** les coûts de construction et d'ingénierie tels que :
 - » installation
 - » entrepreneurs
 - » rattrapage
 - » ingénierie
 - » contingences
 - » frais liés aux avocats et à l'administration
- **Inclure** les coûts indirects liés aux dépenses en immobilisations tels que :
 - » habitation
 - » formation
 - » permis
 - » pilotage
 - » terrain
 - » éducation

Nous recueillons des données sur deux années de dépenses en immobilisations afin de produire un meilleur ensemble de données chronologiques.

	Millions	Milliers	Centaines	Cents	
63a. DÉPENSES EN IMMOBILISATIONS DE 2014	C4000				, X X \$
63b. DÉPENSES EN IMMOBILISATIONS DE 2015	C4100				, X X \$

COÛTS D'EXPLOITATION ET D'ENTRETIEN – TRAITEMENT DE L'EAU POTABLE 2015

DIRECTIVES

- Indiquez les coûts de fonctionnement et d'entretien liés à l'acquisition et au traitement de l'eau brute/de la source d'approvisionnement pour 2015. Si plus d'un établissement ou source d'approvisionnement est déclaré pour l'usine figurant sur l'étiquette d'envoi, veuillez déclarer le total combiné de toutes les sources associées.
- **Exclure** les coûts associés à la distribution.
- **Inclure** les items suivants :
 - » matériaux (produits chimiques et pièces de rechange)
 - » la main-d'œuvre (personnel interne et externe, y compris le personnel de laboratoire)
 - » l'énergie
- **Inclure** les autres coûts tels que :
 - » l'élimination des déchets et le traitement des résidus liés à la production d'eau potable
 - » les coûts des analyses ou de l'échantillonnage
 - » les coûts d'administration ou de service directement liés au fonctionnement et d'entretien (experts-conseils et entrepreneurs)
 - » les coûts de fonctionnement et d'entretien liés aux procédés de traitement des eaux usées (c.-à-d. lavage à contre-courant/traitement des boues et élimination des résidus liés à la production d'eau potable)

64. COÛTS DE FONCTIONNEMENT ET D'ENTRETIEN DE 2015

	Millions	Milliers	Centaines	Cents	
Matériaux (produits chimiques et pièces de rechange)	C4001				, X X \$
Main-d'œuvre (personnel interne et externe)	C4002				, X X \$
Énergie	C4003				, X X \$
Autres (précisez) :	C4004	C4005			, X X \$
TOTAL	C4006				, X X \$

SECTION 5 – RENSEIGNEMENTS SUR LA QUALITÉ DE L'EAU DE SURFACE BRUTE POUR 2015

DIRECTIVES

Veillez déclarer des données pour l'eau de surface seulement

- Veuillez remplir cette section pour les sources d'eau de surface brute seulement. Ne déclarez pas de données pour l'eau souterraine, l'eau souterraine sous l'influence directe de l'eau de surface (ESSID) ou l'eau de surface traitée. Si l'usine ne traite pas l'eau de surface brute, passez à la question 68.

Objet

- Cette section sert à rassembler des données sur la qualité de l'eau brute/de la source d'approvisionnement comparables aux limites appropriées provinciales ou territoriales applicables et aux Recommandations pour la qualité de l'eau potable au Canada (RQEPC). Les données de qualité d'eau soumises doivent être comparables (selon la méthode d'analyse) à ces recommandations là où applicable.
- Si plus d'un établissement ou source d'approvisionnement est lié au nom figurant sur l'étiquette d'envoi, veuillez remplir cette section pour l'établissement fournissant le plus gros volume d'eau avec des données qui reflètent la qualité d'eau brute traitée par cet établissement.

Nombre d'échantillons par mois

- Indiquez le nombre d'échantillons ainsi que les valeurs minimales, maximales et moyennes pour les paramètres identifiés. Si le nombre d'échantillons est élevé en raison de l'utilisation de compteurs en ligne, inscrivez 999.
- Inscrivez 0 comme nombre d'échantillons si le paramètre n'est pas mesuré.

Déclaration des unités pour la qualité de l'eau

- Veuillez déclarer chaque paramètre dans les unités indiquées seulement.
- Choisissez l'unité de déclaration de l'*Escherichia coli* à la page 10. Si vous indiquez les résultats de présence/absence, inscrivez le nombre d'échantillons positifs à la colonne maximum (les colonnes moyenne et minimum ne s'appliquent pas dans le cas de résultats présence/absence).

IMPORTANT : Tout renseignement ou commentaire additionnel concernant les données sur la qualité de l'eau déclarées dans cette section doit être inscrit dans la section des commentaires de la page 13.

SECTION 5 – RENSEIGNEMENTS SUR LA QUALITÉ DE L'EAU DE SURFACE BRUTE POUR 2015

65. Déclarer les **valeurs mensuelles** pour *Escherichia coli* dans l'eau **brute** pour 2015. Voir les directives à la page 9.

Escherichia coli DANS L'EAU BRUTE, 2015

Indiquer l'unité de déclaration :

- C5070 1 Unités formatrices de colonies par 100 millilitres (ufc/100 ml)
 2 Nombre le plus probable par 100 millilitres (npp/100 ml)
 3 Présence/Absence (P/A)

Mois	Nombre d'échantillons par mois (inscrivez 0 si non échantillonné, 999 pour une surveillance continue)	Valeur mensuelle minimale (ne s'applique pas à la déclaration P/A)	Valeur mensuelle maximale (Nombre d'échantillons positifs, déclaration P/A)	Valeur mensuelle moyenne (ne s'applique pas à la déclaration P/A)
Janvier	C5071	C5072	C5073	C5074
Février	C5075	C5076	C5077	C5078
Mars	C5079	C5080	C5081	C5082
Avril	C5083	C5084	C5085	C5086
Mai	C5087	C5088	C5089	C5090
Juin	C5091	C5092	C5093	C5094
Juillet	C5095	C5096	C5097	C5098
Août	C5099	C5100	C5101	C5102
Septembre	C5103	C5104	C5105	C5106
Octobre	C5107	C5108	C5109	C5110
Novembre	C5111	C5112	C5113	C5114
Décembre	C5115	C5116	C5117	C5118

SECTION 5 – RENSEIGNEMENTS SUR LA QUALITÉ DE L'EAU DE SURFACE BRUTE POUR 2015

66. Déclarer les **valeurs mensuelles** pour la turbidité de l'eau **brute** pour 2015. Voir les directives à la page 9.

TURBIDITÉ DE L'EAU BRUTE, 2015

Mois	Nombre d'échantillons par mois (inscrivez 0 si non échantillonné, 999 pour une surveillance continue)	Valeur mensuelle minimale	Valeur mensuelle maximale	Valeur mensuelle moyenne
Janvier	C5168 [][][]	C5169 [][][]	C5170 [][][]	C5171 [][][]
Février	C5172 [][][]	C5173 [][][]	C5174 [][][]	C5175 [][][]
Mars	C5176 [][][]	C5177 [][][]	C5178 [][][]	C5179 [][][]
Avril	C5180 [][][]	C5181 [][][]	C5182 [][][]	C5183 [][][]
Mai	C5184 [][][]	C5185 [][][]	C5186 [][][]	C5187 [][][]
Juin	C5188 [][][]	C5189 [][][]	C5190 [][][]	C5191 [][][]
Juillet	C5192 [][][]	C5193 [][][]	C5194 [][][]	C5195 [][][]
Août	C5196 [][][]	C5197 [][][]	C5198 [][][]	C5199 [][][]
Septembre	C5200 [][][]	C5201 [][][]	C5202 [][][]	C5203 [][][]
Octobre	C5204 [][][]	C5205 [][][]	C5206 [][][]	C5207 [][][]
Novembre	C5208 [][][]	C5209 [][][]	C5210 [][][]	C5211 [][][]
Décembre	C5212 [][][]	C5213 [][][]	C5214 [][][]	C5215 [][][]

SECTION 5 – RENSEIGNEMENTS SUR LA QUALITÉ DE L'EAU DE SURFACE BRUTE POUR 2015

67. Déclarer les **valeurs mensuelles** pour la température de l'eau **brute** pour 2015. Voir les directives à la page 9.

TEMPÉRATURE DE L'EAU BRUTE, 2015

Mois	Nombre d'échantillons par mois (inscrivez 0 si non échantillonné, 999 pour une surveillance continue)	Valeur mensuelle minimale	Valeur mensuelle maximale	Valeur mensuelle moyenne
Janvier	C5216 [][][]	C5217 [][][]	C5218 [][][]	C5219 [][][]
Février	C5220 [][][]	C5221 [][][]	C5222 [][][]	C5223 [][][]
Mars	C5224 [][][]	C5225 [][][]	C5226 [][][]	C5227 [][][]
Avril	C5228 [][][]	C5229 [][][]	C5230 [][][]	C5231 [][][]
Mai	C5232 [][][]	C5233 [][][]	C5234 [][][]	C5235 [][][]
Juin	C5236 [][][]	C5237 [][][]	C5238 [][][]	C5239 [][][]
Juillet	C5240 [][][]	C5241 [][][]	C5242 [][][]	C5243 [][][]
Août	C5244 [][][]	C5245 [][][]	C5246 [][][]	C5247 [][][]
Septembre	C5248 [][][]	C5249 [][][]	C5250 [][][]	C5251 [][][]
Octobre	C5252 [][][]	C5253 [][][]	C5254 [][][]	C5255 [][][]
Novembre	C5256 [][][]	C5257 [][][]	C5258 [][][]	C5259 [][][]
Décembre	C5260 [][][]	C5261 [][][]	C5262 [][][]	C5263 [][][]

SECTION 6 – COMMENTAIRES

68. De façon approximative, combien de temps a-t-il fallu pour recueillir les données et répondre à cette enquête?

	Heure(s)				Minutes			
C9910					C9909			

69. Nous vous invitons à nous faire part de vos commentaires ci-dessous. Soyez assurés que nous passons en revue tous les commentaires reçus dans le but d'améliorer l'enquête.

C9920

C9913

C9914

C9915

C9916

C9917

C9918

C9919

C9922

C9923

C9924

C9925

C9926

C9927

C9928

C9929

C9930

Information

Seulement

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

Ententes de partage de données

Afin de réduire le fardeau des répondants, Statistique Canada a conclu des ententes de partage de données avec des organismes statistiques provinciaux et territoriaux et d'autres organisations gouvernementales, qui ont accepté de garder les données confidentielles et de les utiliser uniquement à des fins statistiques. Statistique Canada communiquera les données de la présente enquête seulement aux organisations ayant démontré qu'elles avaient besoin de les utiliser.

L'article 11 de la *Loi sur la statistique* prévoit le partage de données avec des organismes statistiques provinciaux et territoriaux répondant à certaines conditions. Ces organismes doivent posséder l'autorisation légale de recueillir les mêmes données, sur une base obligatoire, et les lois en vigueur doivent contenir essentiellement les mêmes dispositions que la *Loi sur la statistique* en ce qui concerne la confidentialité et les sanctions imposées en cas de divulgation de renseignements confidentiels. Comme ces organismes possèdent l'autorisation légale d'obliger les entreprises à fournir les mêmes données, on ne demande pas le consentement des entreprises et celles-ci ne peuvent s'opposer au partage des données.

Pour la présente enquête, des ententes en vertu de l'article 11 ont été conclues avec les organismes statistiques provinciaux et territoriaux de Terre-Neuve-et-Labrador, de la Nouvelle-Écosse, du Nouveau-Brunswick, de l'Ontario, du Manitoba, de la Saskatchewan, de l'Alberta, de la Colombie-Britannique et du Yukon. Les données partagées seront limitées aux renseignements relatifs aux établissements commerciaux situés dans la province ou le territoire en question.

L'article 12 de la *Loi sur la statistique* prévoit le partage de données avec des organisations gouvernementales fédérales, provinciales ou territoriales. En vertu de cet article, vous pouvez refuser de partager vos données avec l'une ou l'autre de ces organisations en écrivant une lettre d'objection au statisticien en chef et en la retournant avec le questionnaire rempli. Veuillez préciser les organisations avec lesquelles vous ne voulez pas partager vos données.

Pour la présente enquête, des ententes en vertu de l'article 12 ont été conclues avec les organismes statistiques de l'Île-du-Prince-Édouard, des Territoires du Nord-Ouest et du Nunavut, ainsi qu'avec Santé Canada et Environnement Canada.

Dans le cas des ententes conclues avec des organisations gouvernementales provinciales et territoriales, les données partagées seront limitées aux renseignements relatifs aux établissements commerciaux situés dans la province ou le territoire en question.

Couplages d'enregistrements

Pour améliorer les données de la présente enquête et réduire au minimum le fardeau de réponse, Statistique Canada pourrait combiner les renseignements de cette enquête avec ceux provenant d'autres enquêtes ou de sources administratives.

Vous avez perdu l'enveloppe-réponse ou avez besoin d'aide?

Appelez-nous au **1-866-445-4323** ou postez le tout à :

Statistique Canada, Division des opérations et de l'intégration
Réception centrale,
150, promenade Tunney's Pasture,
Ottawa (Ontario) K1A 0T6

Merci d'avoir rempli ce questionnaire.

Veuillez garder une copie pour vos dossiers.

Consultez notre site Web à l'adresse suivante : www.statcan.gc.ca